

Juin 2020

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE LA PARTICIPATION
À VALEUR FORMATRICE DES ÉTUDIANTS
À LA VIE INSTITUTIONNELLE

GUIDE DE PRESENTATION DE LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE

DÉCANAT DES ÉTUDES
UQAC

L'étudiant qui souhaite obtenir trois (3) crédits universitaires pour sa participation à valeur formatrice doit avoir réalisé un nombre minimal de cent trente-cinq (135) heures de travail non rémunéré, en faire la demande au Décanat des études et fournir tous les documents requis.

Afin de bien préparer sa demande de reconnaissance, il est fortement suggéré à l'étudiant de rencontrer une coordonnatrice à la gestion des études au Décanat des études.

Les dates pour présenter cette demande sont fixées au premier lundi de novembre et au premier lundi de mars.

Pour être recevable, la demande doit comprendre :

1. Le formulaire dûment rempli et signé
2. Un texte narratif faisant état de la participation, lequel doit être conforme quant à la qualité du français et les normes et règles de présentation et de rédaction d'un travail universitaire généralement reconnues (page titre, table des matières, introduction, développement, conclusion, références, annexes, etc.). Au besoin, l'étudiant peut faire appel aux services du [Centre de référence le Cube](#)
3. La ou les lettres d'attestation du répondant pour chaque activité à valeur formatrice spécifiant le nombre d'heures d'activités effectuées et la nature de son implication
4. La lettre du directeur de programme attestant de la possibilité d'intégrer dans son programme d'études les trois crédits universitaires à titre de cours d'enrichissement.

Texte narratif

Le texte de l'étudiant sera évalué selon les critères suivants :

- Cohérence
- Pertinence
- Exhaustivité
- Profondeur

Le texte devrait normalement compter environ dix pages, excluant les annexes s'il y a lieu. En plus des éléments ci-dessous, il devra faire une large place à **l'analyse réflexive**, c'est-à-dire de poser un jugement critique sur les tâches accomplies et évaluer les retombées des activités ou des projets réalisés et de poser un jugement critique sur les apprentissages réalisés et l'impact de cette participation sur le développement personnel et professionnel (voir annexe).

Éléments de contenu :

- Présentation et description de l'implication et de l'organisme dans le cadre duquel les activités de participation ont été réalisées (mandat, constitution, organigramme, etc.)
- Identification des responsabilités au sein de l'organisme
- Description des activités ou des projets réalisés totalement ou partiellement (objectifs, étapes de réalisation, conditions de réalisation, ressources humaines et matérielles, échéanciers, etc.). Il devrait s'agir d'activités réalisées par l'étudiant lui-même ou dans lesquelles il a une implication majeure
- Démonstration de l'acquisition de connaissances et de compétences en lien avec le domaine d'études
- Démonstration du développement de compétences au regard de la prise de décision, de la gestion, de la coordination, de la planification, de l'animation, du travail en équipe et de l'évaluation
- Démonstration du développement d'un esprit d'analyse et de synthèse et d'un sens critique
- Démonstration du développement de l'autonomie.

Entrevue obligatoire

L'étudiant sera convoqué à une entrevue d'environ dix (10) minutes avec les membres du comité d'évaluation. Cette entrevue est soumise aux mêmes critères d'évaluation que le texte narratif.

Annexe

Qu'est-ce qu'une analyse réflexive ?

Les trois principaux objectifs de la pratique réflexive sont :

1. La compréhension de son implication

Prendre conscience sur le plan cognitif des intentions poursuivies, des choix réalisés, des modalités et des moyens adoptés et de la portée de ses paroles et de ses gestes dans ses interactions au sein de l'organisme.

2. Le changement de pratique ou le changement dans sa pratique

Modifier de façon durable, consciente, fondée, mûrie et acceptée, ses pratiques sous ses différents aspects dans une perspective de mieux-être professionnel.

3. Le développement des compétences professionnelles

Développer des compétences qui donnent une meilleure maîtrise de ses fonctions ou de ses actions et qui donnent de la confiance en soi-même par les capacités à analyser son travail.

Tiré et adapté du document *Des outils pour favoriser le développement d'une pratique réflexive*, publié le 24 avril 2017 par Lucie Barriault, Réseau d'information pour la réussite éducative (RIRE).